

RAPPORT D'ACTIVITÉ

COMMUNAUTÉ

DE COMMUNES

DES MONTAGNES DU GIFFRE



Vue sur la vallée du Giffre (vers l'amont)
depuis le lieu-dit « Luche » à Taninges



Restez en contact !



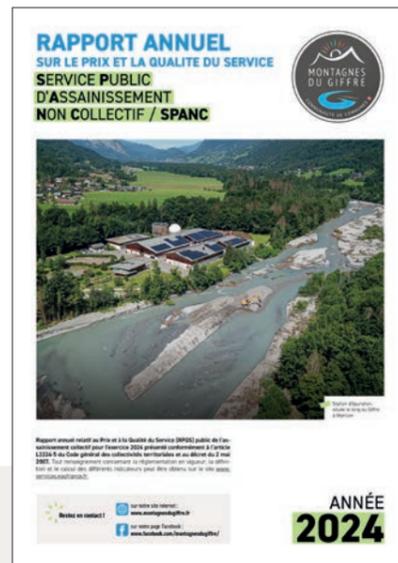
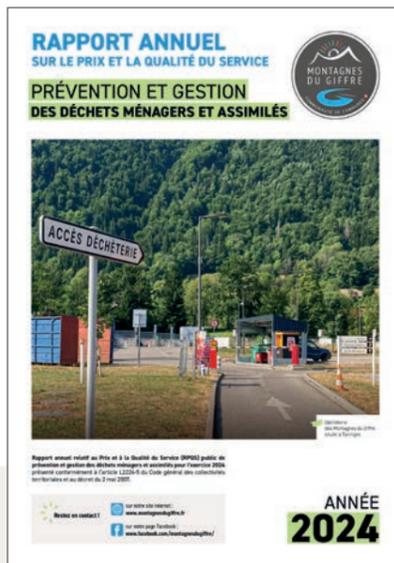
sur notre site internet :
www.montagnesdugiffre.fr



sur notre page Facebook :
www.facebook.com/montagnesdugiffre/

ANNÉE

2024



→ Les Rapports annuels sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) pour l'année 2024 - pour la prévention et la gestion des déchets ménagers et assimilés et le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) - sont disponibles uniquement en téléchargement (pdf) sur le site de la Communauté de Communes www.montagnesdugiffre.fr ou sur demande : accueil@montagnesdugiffre.fr / 04 50 47 62 00



→ Les rapports d'activité 2024 du SM3A et SYDEVAL, deux syndicats auxquels la Communauté de Communes adhère - notamment pour la compétence GEMAPI et pour le traitement des ordures ménagères, sont disponibles en téléchargement (pdf) sur :

- <https://www.sm3a.com/publications-generales/>
- <https://www.sydeval.fr/documents-sydeval/les-dechets/>

L'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit la remise d'un rapport annuel retraçant l'activité de la Communauté de Communes. Chaque maire est alors tenu d'en faire une communication au sein de son conseil municipal. L'édition de deux rapports spécifiques - sur le service public de prévention et d'élimination des déchets et assimilés et sur l'assainissement non collectif / SPANC - est aussi prévue par l'article L2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales et s'intègre donc au rapport général.

Chacun pourra retrouver dans ce rapport d'activité le compte rendu de l'exercice des différentes compétences de la Communauté de Communes. Tous les projets et réalisations sont présentés et illustrés. Les conseillers communautaires sont disponibles pour compléter les informations fournies avec l'appui du Président et des services intercommunaux.

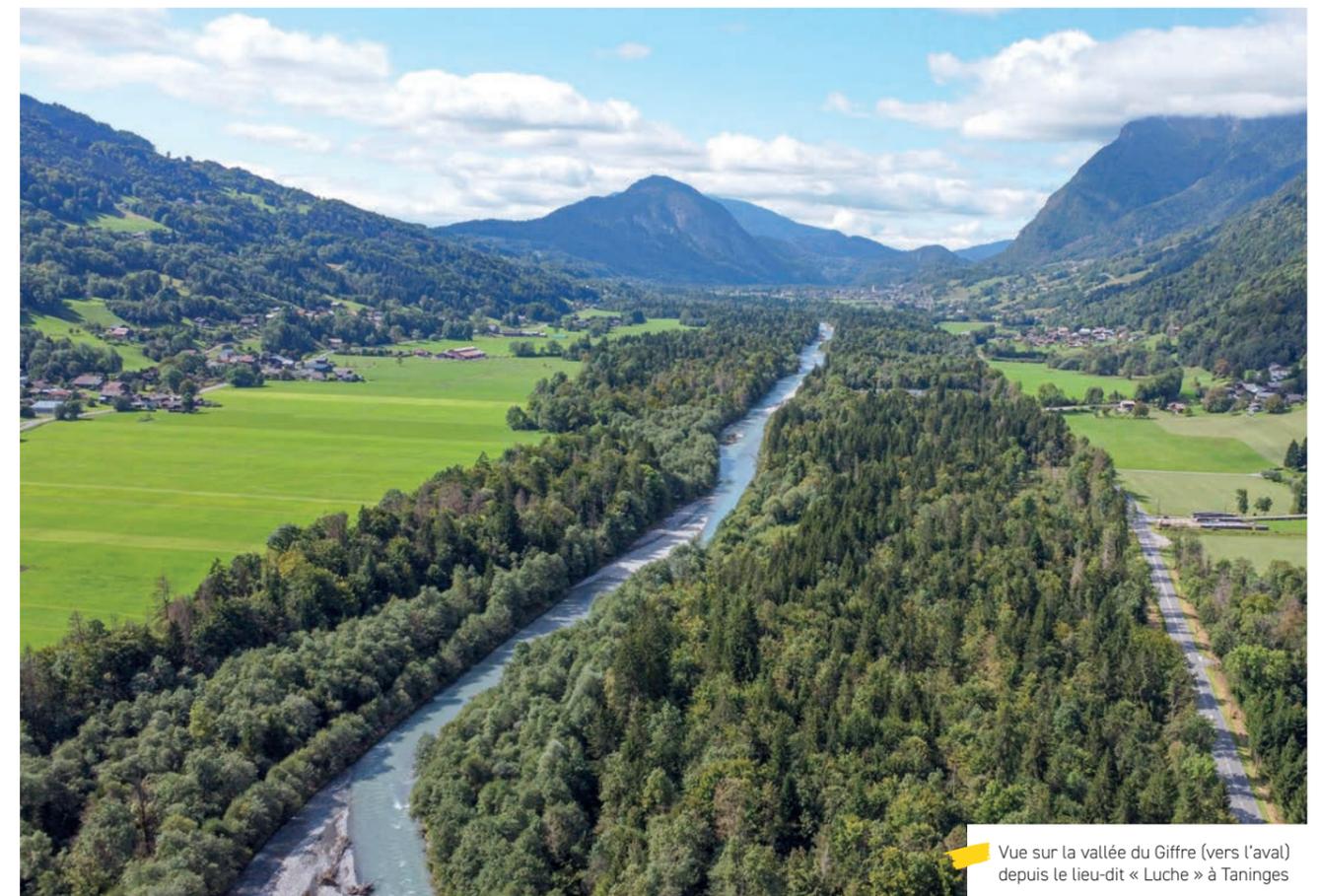
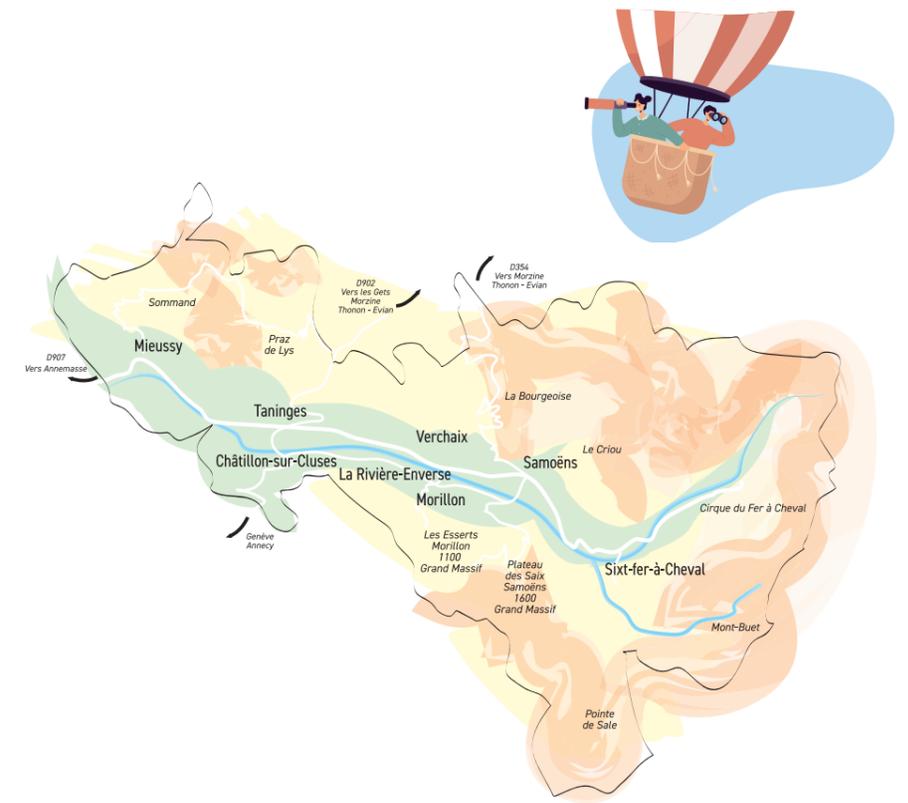
Directeur de publication : Stéphane Bouvet, président de la Communauté de Communes
Rédacteur en chef : Joël Vaudey, vice-président de la Communauté de Communes
Rédaction : Services de la Communauté de Communes
Conception : Service communication de la Communauté de Communes
Crédits-photos : Communauté de Communes des Montagnes du Giffre, Olivier Lestien, Gilles Piel, Office de Tourisme de Samoëns, SM3A
 Septembre 2025

Les Montagnes du Giffre, un territoire niché entre la vallée de l'Arve et le Chablais.



Un espace géographique cohérent et préservé - entre lacs et montagnes - avec le torrent du Giffre comme fil d'Ariane.

Huit communes engagées à travailler collectivement pour accompagner la mise en œuvre de projets qui répondent aux enjeux locaux dans une démarche de développement durable et solidaire.



Vue sur la vallée du Giffre (vers l'aval) depuis le lieu-dit « Luche » à Taninges



Restez en contact !

sur notre site internet : www.montagnesdugiffre.fr

sur notre page Facebook : www.facebook.com/montagnesdugiffre/



Membres du bureau communautaire

 Stéphane BOUVET Président Maire de Sixt-Fer-à-Cheval	 Gilles PEGUET 1 ^{er} vice-président Maire de Taninges	 Joël VAUDEY 2 ^{ème} vice-président Maire de Verchaix	 Régis FORESTIER 3 ^{ème} vice-président Maire de Mieussy
 Yves BRUNOT 4 ^{ème} vice-président Conseiller municipal à Samoëns	 Sylvie ANDRES 5 ^{ème} vice-présidente Maire de La Rivière-Enverse	 Cyril CATHELINEAU 7 ^{ème} vice-président Maire de Châtillon sur Cluses	 Simon BEERENS-BETTEX Maire de Morillon
 Jean-Charles MOGENET Maire de Samoëns			

 Eric GRANGER Châtillon sur Cluses	 Nadine ORSAT Châtillon sur Cluses	 Rénauld VAN CORTENBOSCH La Rivière-Enverse	 Christine BUCCHARLES Mieussy	 Sophie CURDY Mieussy	 Jean-François GAUDIN Mieussy
 Elise MOGEON Mieussy	 Martin GIRAT Morillon	 Jean-Jacques GRANDCOLLOT Samoëns	 Sarah JIRO Samoëns	 Monique LAPERROUSAZ Samoëns	 Alain BARBIER Sixt-Fer-à-Cheval
 René AMOUDRUZ Taninges	 Alain CONSTANTIN Taninges	 Marise FAREZ Taninges	 André POLLET-VILLARD Taninges	 Rachel ROBLES Taninges	 Gisèle TRIPOZ Taninges
 Sylvie JOUVAULT Verchaix					



La Communauté de Communes des Montagnes du Giffre compte 28 conseillers communautaires. Dans les Montagnes du Giffre, les élus ont fait le choix d'adopter un accord local de répartition des sièges, pour permettre aux plus petites communes du territoire d'être mieux représentées au sein du conseil communautaire.

Composé du président, des vice-présidents et des maires, le bureau communautaire prépare et fait exécuter les décisions du conseil communautaire. C'est un organe exécutif qui gère les affaires courantes et prépare l'ordre du jour des réunions du conseil communautaire.

Composé des 28 conseillers communautaires, le conseil communautaire est l'organe délibérant qui a la même fonction qu'un conseil municipal. Il règle par ses délibérations, les affaires qui sont de la compétence de la Communauté de Communes.

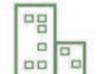


Compétences, commissions, services et circuit de décision

Compétences obligatoires

 AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE	 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES ET TOURISTIQUES	 GEMAPI	 COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS	 AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE
---	---	--	--	--

Compétences facultatives

 POLITIQUE DU LOGEMENT SOCIAL	 SPORT ET CULTURE	 ENVIRONNEMENT	 ACTION SOCIALE	 POLITIQUE DE LA VILLE	 VOIRIE	 MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC	 ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
--	--	---	--	---	--	---	--

Compétences supplémentaires

 BÂTIMENTS DE GENDARMERIE	 MAISONS FUNÉRAIRES	 ABATTOIR DU PAYS DU MONT-BLANC	 STRUCTURES RELAIS DE DYNAMISATION ÉCONOMIQUE	 FILIERE BOIS	 HÔPITAL INTERCOMMUNAL ANNEMASSE-BONNEVILLE
--	--	--	--	--	--



Les commissions thématiques de la Communauté de Communes

Les commissions thématiques sont des instances de consultation. Elles examinent les dossiers, formulent des suggestions, donnent des avis, préparent des rapports mais elles ne peuvent en aucun cas décider à la place du conseil communautaire. Le président est membre de droit de chaque commission, ainsi que les vice-présidents en fonction des délégations qui leur ont été attribuées.

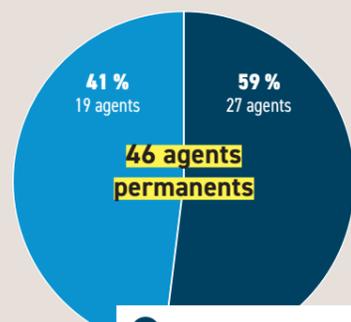
COMMISSION 1 FINANCES Présidée par Gilles PEGUET CULTURE Présidée par Simon BEERENS-BETTEX	COMMISSION 2 GESTION DES DÉCHETS Présidée par Régis FORESTIER	COMMISSION 3 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE Présidée par Yves BRUNOT	COMMISSION 4 VIE SOCIALE Présidée par Sylvie ANDRES
COMMISSION 5 PROMOTION DU TOURISME Présidée par Stéphane BOUVET	COMMISSION 6 ENVIRONNEMENT Présidée par Cyril CATHELINEAU FORET, GEMAPI Présidée par Jean-Charles MOGENET	COMMISSION 7 RESSOURCES HUMAINES, COMMUNICATION, EAU / ASSAINISSEMENT Présidée par Joël VAUDEY	COMMISSION 8 MOBILITE Présidée par Cyril CATHELINEAU





Les services de la Communauté de Communes

Pour mettre en œuvre ses compétences, la Communauté de Communes s'appuie sur une trentaine d'agents à l'année, appuyée par des saisonniers - gestion des déchets, entretien des sentiers et accueils de loisirs - lors des pics d'activité liés notamment à l'activité touristique.



● Titulaires
● Contractuels
+ 3 agents en disponibilité ou arrêt longue durée
1 départ en retraite

Répartition Hommes / Femmes
54 % Hommes : 46 % Femmes



● Accueils de loisirs : contrats courts (de 5 jours à 4 semaines) lors des vacances scolaires
● Gestion des déchets Lors des pics d'activité
● Entretien des sentiers De mai à octobre
● Entretien des locaux Toute l'année
● Enquêteurs Juillet / août

Principales arrivées en 2024 :

- 1 chargé de mission « culture » (contractuel)
- 1 cheffe de projet « bâtiment » (contractuel)
- 1 chargé de mission « biodéchets et prévention des déchets » (contractuel)
- 1 chargé de mission « Climat Air Energie / Economie circulaire » (contractuel)
- 4 enquêteurs-trices (juillet-août) sur la fréquentation estivale

→ Organigramme des services disponible sur : www.montagnesdugiffre.fr, rubrique « Organisation des services »



NOMBRES D'ACTES

	2020	2021	2022	2023	2024
Décisions	25	55	144	165	137
Arrêtés	65	86	122	107	114
Délibérations	93	95	117	98	111
TOTAL DES ACTES	183	236	383	370	362

NOMBRE DE MANDATS (DÉPENSES)

	2020	2021	2022	2023	2024
Budget Principal	1 061	1 233	1 484	1 372	1 478
Ordures Ménagères	1 048	1 353	1 843	2 616	1 339
SPANC	41	19	16	30	43
Navettes saisonnières			58	27	27
GEMAPI	4	6	6	6	5
Zone d'Activités de Chessin					
Zone d'Activités de l'Epure					2
AFP Plateau de Loëx			2	6	
TOTAL	2 154	2 611	3 409	4 057	2 894

La baisse importante du nombre de mandats émis s'explique par la mise à jour du fichier des professionnels « redevables »

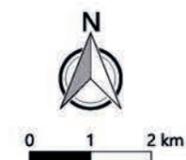
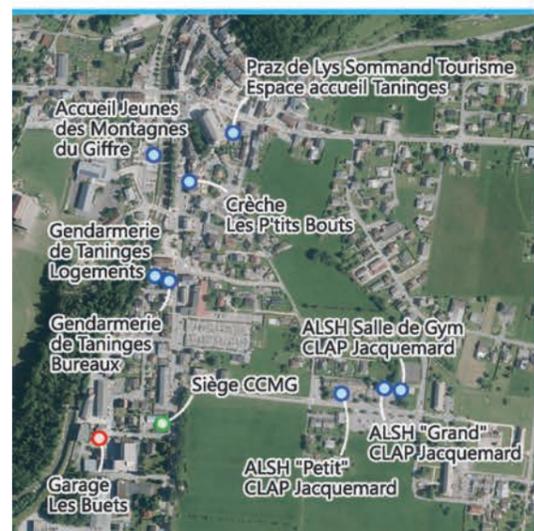
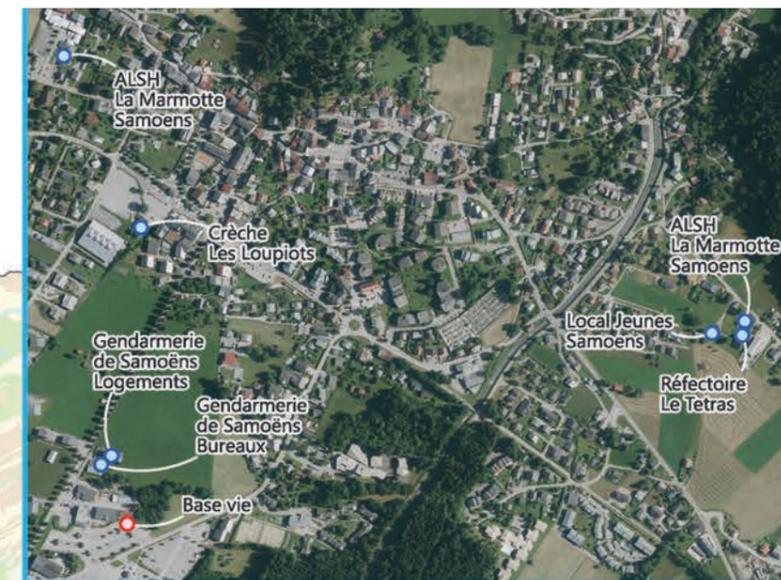
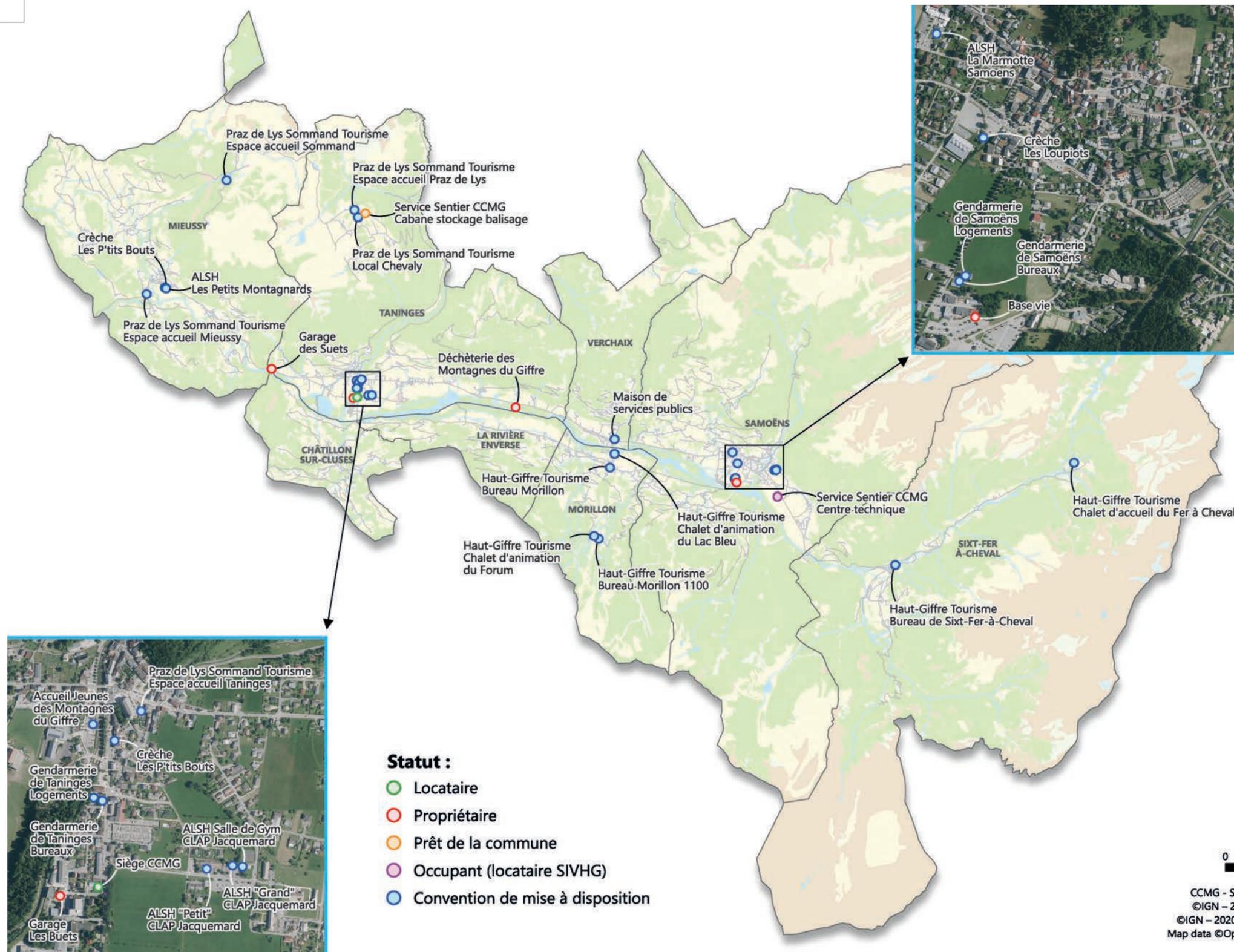
NOMBRE DE TITRES (RECETTES)

	2020	2021	2022	2023	2024
Budget Principal	642	740	864	994	1 159
Ordures Ménagères	10 821	9 205	13 592	10 179	10 054
SPANC	127	375	185	192	321
Navettes saisonnières			15	34	43
GEMAPI	1	3	6	4	20
Zone d'Activités de Chessin					
Zone d'Activités de l'Epure	2	4	8	2	6
AFP Plateau de Loëx			1	1	
TOTAL	11 593	10 327	14 671	11 406	11 603





Parc immobilier de la Communauté de Communes



CCMG - Service SIG - mai 2024
 ©IGN - 2023 - Admin Express
 ©IGN - 2020 - BD ORTHO® / CRAIG
 Map data ©OpenStreetMap contributors



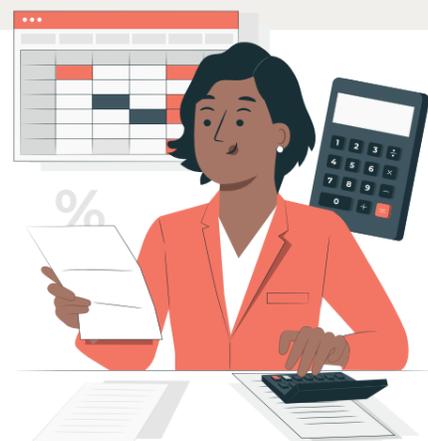


Budget 2024 : une santé financière saine, des taux d'imposition stable

En 2024, les élus de la Communauté de Communes ont choisi de maintenir les investissements de la collectivité, notamment pour poursuivre la mise en œuvre de la programmation pluriannuelle (initée en 2023) et qui était estimée initialement à 12 millions d'€ sur 5 ans.

En 2024, des avancées significatives ont été accomplies, notamment :

- Lancement de la mission de maîtrise d'œuvre pour le projet de **bâtiment « enfance-jeunesse / aînés »** à Taninges et préparation de l'avant-projet sommaire.
- Désignation du groupement de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une **maison funéraire intercommunal** à Verchaix.
- Mission de maîtrise d'œuvre et consultation des entreprises pour les travaux de **rénovation de la gendarmerie à Samoëns**.
- Mise en œuvre de la compétence OGS, et dépôt du dossier en vue d'obtenir le **label « Grand Site de France »** auprès du Ministère.
- Validation d'une méthode de gouvernance pour le **projet de territoire**.
- Mission de maîtrise d'œuvre pour la création d'une **voie verte « Au Fil du Giffre »** entre Taninges et Mieussy et le Perret/Sixt Fer à cheval, sur 2 tronçons.
- Réalisation d'un **schéma directeur de randonnée** pédestre/VTT/équestre.
- Eligibilité pour la Communauté de Communes d'un **Contrat d'Objectif Territorial** avec l'ADEME pour la transition énergétique et l'économie circulaire.



Le budget 2024 a été construit autour de grands principes :

- **Maintenir un haut niveau de services** pour les habitants et réaliser plusieurs aménagements structurants pour améliorer la qualité de vie et préparer l'avenir.
- **Planifier les grands projets d'investissement** et optimiser leur financement en structurant un pôle recettes,
- **Assurer un pilotage rigoureux des dépenses de gestion**, en cherchant à les optimiser et les rationaliser (investissements pour réduire les consommations d'énergie, outils de suivi des dépenses, optimisation des fonctions supports...).
- **Définir une stratégie fiscale** en réalisant un travail prospectif sur la fiscalité et l'intégration intercommunale pour valider une évolution de la fiscalité et des leviers financiers.

Les tableaux ci-après comprennent les **dépenses / recettes de fonctionnement et d'investissement** de tous les budgets de la Communauté de Communes, **c'est à dire le budget principal et les 6 budgets annexes** : ordures ménagères, GEMAPI, assainissement non-collectif, navettes saisonnières, zones d'activités de l'Epure et de Chessin.

BUDGET PRINCIPAL

	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	RÉSULTAT REPORTÉ 2022	RÉSULTAT DE CLÔTURE
Fonctionnement	8 664 534 €	9 495 903 €	+ 831 369 €	+ 603 800 €	+ 1 435 169 €
Investissement	1 030 026 €	2 185 404 €	+ 1 155 378 €	+ 3 877 077 €	+ 5 032 455 €
Reste à réaliser	1 804 194 €	0 €			
Solde des restes à réaliser	- 1 804 194 €			+ 4 663 430 €	Résultat après financement des restes à réaliser

BUDGET ANNEXE « ORDURES MÉNAGÈRES »

	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	RÉSULTAT REPORTÉ 2022	RÉSULTAT DE CLÔTURE
Fonctionnement	3 391 116 €	3 411 855 €	+ 20 739 €	+ 534 198 €	+ 554 937 €
Investissement	215 151 €	689 098 €	+ 473 947 €	+ 1 404 752 €	+ 1 878 699 €
Reste à réaliser	544 988 €	0 €			
Solde des restes à réaliser	- 544 988 €			+ 1 888 648 €	Résultat après financement des restes à réaliser

BUDGET ANNEXE « GEMAPI »

	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	RÉSULTAT REPORTÉ 2022	RÉSULTAT DE CLÔTURE
Budget total	395 339 €	395 670 €	+ 331 €	+ 425 815 €	+ 426 146 €
Reste à réaliser	0	0			+ 426 146 €
Solde des restes à réaliser	0				Résultat après financement des restes à réaliser

BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF / SPANC »

	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	RÉSULTAT REPORTÉ 2022	RÉSULTAT DE CLÔTURE
Fonctionnement	37 007 €	58 200 €	+ 21 193 €	- 29 270 €	- 8 077 €
Investissement	0 €	11 868 €	+ 11 867 €	+ 38 406 €	+ 50 273 €
Reste à réaliser	0 €	0 €			+ 50 273 €
Solde des restes à réaliser	0 €				Résultat après financement des restes à réaliser

BUDGET ANNEXE « NAVETTES SAISONNIÈRES »

	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	RÉSULTAT REPORTÉ 2022	RÉSULTAT DE CLÔTURE
Fonctionnement	1 583 432 €	1 642 435 €	+ 59 003 €	- 34 172 €	+ 24 831 €
Investissement	0 €	1 623 €	+ 1 623 €	- 9 402 €	- 7 779 €
Reste à réaliser	8 089 €	0 €			+ 8 963 €
Solde des restes à réaliser	8 089 €				Résultat après financement des restes à réaliser

BUDGET ANNEXE « ZONE D'ACTIVITÉS DE L'EPURE »

	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	RÉSULTAT REPORTÉ 2022	RÉSULTAT DE CLÔTURE
Fonctionnement	458 137 €	437 506 €	- 20 631 €	+ 1 290 €	- 19 341 €
Investissement	283 646 €	458 137 €	+ 174 491 €	- 458 137 €	- 283 646 €
Reste à réaliser	0 €	0 €			- 283 646 €
Solde des restes à réaliser	0 €				Résultat après financement des restes à réaliser

BUDGET ANNEXE « ZONE D'ACTIVITÉS DE CHESSIN »

	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	RÉSULTAT REPORTÉ 2022	RÉSULTAT DE CLÔTURE
Fonctionnement	0 €	0 €	0 €	+ 29 343 €	+ 29 343 €
Investissement	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Reste à réaliser	0 €	0 €			+ 29 343 €
Solde des restes à réaliser	0 €				Résultat après financement des restes à réaliser



BUDGET PRINCIPAL 2024 RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Fiscalité locale, impôts et taxes

	2021	2022	2023	2024
Taxe d'Habitation (TH)	791 787 €	823 692 €	922 032 €	946 417 €
Taxe Foncière (TF)	671 215 €	699 322 €	756 980 €	791 650 €
Taxe foncière non bâtie	47 305 €	48 786 €	52 151 €	54 101 €
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	2 154 345 €	2 152 759 €	2 256 490 €	2 574 742 €
Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)	573 498 €	516 895€	0 €	0 €
Taxe sur les Surfaces COMmerciales (TASCOM)	137 476 €	139 333 €	158 506 €	172 978 €
Imposition Forfaitaire des Entreprises de Réseaux (IFER)	122 780 €	129 217 €	134 398 €	136 817€
TVAG ¹	659 589 €	722 780 €	1 333 024 €	1 342 548 €
Autres impôts et taxes ²	39 411 €	12 311 €	123 569 €	53 622 €
Dotations, subventions, participations	1 556 780 €	2 266 564 €	2 197 836 €	2 442 368 €
Vente de produits et prestations (recettes accueils de loisirs, urbanisme...)	138 494 €	201 126 €	413 991 €	390 144 €
Attributions de compensation	263 753 €	272 347 €	272 860 €	279 298 €
Autres recettes (loyers...)	347 337 €	469 251 €	267 601 €	355 494 €

¹ : Compensation des reformes fiscales : TH, TF et CVAE

² : Autres produits de fiscalité directe locale

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : + 5% EN 2024

Fiscalité locale, impôts et taxes : + 6%, soit + 346 000 €

Par suite de la revalorisation record des bases de foncières de 7,1% en 2023, les recettes des impôts directs locaux (TH, TF et CFE) étaient déjà en hausse de 263 000 €. Les versements de l'Etat en compensation des réformes de TH, TF et de la suppression de la CVAE étaient également plus importants qu'en 2022. En 2024, les recettes des impôts locaux poursuivent leur évolution à la hausse, en particulier celles issues de la CFE : +318 000 €



TAUX D'IMPOSITION 2024

	TAXE D'HABITATION (RÉSIDENCES SECONDAIRES)	TAXE FONCIÈRE	TAXE FONCIÈRE NON BÂTI	COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES
Bases	26 963 266 €	33 266 570 €	404 944 €	8 450 693 €
Taux 2023	3,51%	2,38%	13,36%	30,46%
PRODUIT PERÇU EN 2023	4 366 910 €			

Cette hausse des recettes de la CFE s'explique à la fois par la hausse du nombre d'établissements sur le territoire (+193), mais surtout par l'entrée en vigueur de la révision des bases minimum de CFE votée par le Conseil Communautaire en 2023.

NB : L'excédent de bases (soit la différence entre les bases brutes de CFE avant et après bases mini) représente 20% des bases brutes totales en 2024, contre 12% en 2022 et 2023.

BUDGET PRINCIPAL 2024 RECETTES D'INVESTISSEMENT



L'excédent d'investissement reporté représente 3 870 000 €, soit 77% des recettes d'investissement.

Les autres recettes concernent :

- L'excédent de fonctionnement capitalisé : 969 000 €
- Le Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) : 160 000 €
- La subvention perçue par l'ADEME pour le schéma cyclable : 100 000 €
- La subvention de la Région AuRA pour la construction de la base vie à Samoëns : 288 000 €
- La subvention LEADER (Europe) pour les bornes tactiles : 100 000 €
- La refacturation à la commune de Taninges de 37% des frais engagés pour l'Assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) du bâtiment « enfance-jeunesse / aînés » : 40 000 €
- Les subventions du Département de la Haute-Savoie pour différents projets (bornes d'information touristique, rénovation de la crèche « Les P'tits Bouts », travaux sur les sentiers) : 52 000 €



FOCUS « RATIOS FINANCIERS »

La STRATE DE COMPARAISON correspond aux groupements de communes à fiscalité propre de moins de 15 000 habitants.

Les ratios 1 à 6 sont exprimés en euros par habitant.

	2021	2022	2023	2024	STRATE DE COMPARAISON (MOYENNE 2023)
0 Population légale	12 145	12 142	12 126	12 121	
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	565 €	610 €	628 €	673 €	438 €
2 Produits des impositions directes / population	375 €	373 €	364 €	391 €	212 €
3 Recettes réelles de fonctionnement / population	617 €	695 €	732 €	782 €	524 €
4 Dépenses d'équipements brut / population	24 €	37 €	75 €	75 €	124 €
5 Encours de la dette / population	62 €	62 €	62 €	62 €	238 €
6 DGF / population	64 €	62 €	60 €	58 €	47 €
7 Dépenses réelles de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	14 %	16 %	20 %	22 %	41 %
8 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	93 %	89 %	87 %	87 %	89 %
9 Dépenses d'équipements brut / recettes réelles de fonctionnement	4 %	4 %	9 %	10 %	24 %
10 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	10 %	8 %	6 %	5 %	45 %

BUDGET PRINCIPAL 2024 DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : + 7% EN 2024, SOIT + 590 000 €

→ Les dépenses réelles 2024 sont en hausse de 7% (+590 000 €) par rapport à 2023, une progression principalement imputable aux chapitres 011, 012 et 042.

CHAPITRE 011 / Charges à caractère général : + 7%

- Etudes et recherches : + 60 000 €
- Transport scolaire : +63 000 €
- Assurances : +25 000 € (nouveau marché en juillet 2024)

CHAPITRE 012 / Charges de personnel : + 13%

- Recrutement d'un chargé SIG sur 12 mois (4 mois en 2023)
- Recrutement d'un agent au service urbanisme (conformité renforcée à l'instruction) sur 12 mois (4 mois en 2023)
- Recrutement d'un chargé de mission OGS sur 12 mois (6 mois en 2023)
- Recrutement d'un chargé de mission culture à compter de janvier 2024
- Recrutement d'un adjoint technique stagiaire sur 8 mois au service sentiers (saisonnier sur 5 mois les années précédentes)
- Recrutement d'un chargé bâtiment 6 mois en 2024
- Recrutement d'un adjoint technique contractuel 2 mois pour participer à la préparation de la feuille de route bio-déchets ainsi qu'à l'engagement de la régularisation foncière des cheminements dont celui « Au Fil du Giffre ».
- Recrutement d'enquêteurs AMI flux sur 3 semaines
- Hausse des charges et cotisations

CHAPITRE 65 / Autres charges de gestion courante : + 7%

- Versement de 225 000 € au budget annexe « Navettes saisonnières » en participation au transport et à l'ingénierie (contre 125 000 € en 2023).

En 2024, les accessoires sociaux ont été revalorisés (tickets restaurant et participation mutualisation). La prime de résidence a aussi été instaurée à partir de juillet 2024, suite à l'évolution de la liste des communes éligibles par l'Etat. Ce versement est obligatoire par décret, soit un coût brut chargé pour la collectivité pour 6 mois de 5 964 € pour les titulaires du BP, et 8 462 € pour les contractuels.

Sur le total des dépenses inscrites à ce chapitre, 300 000 € d'aides ont été perçues de différents partenaires pour les postes correspondants (CAF, État et organismes associés, Europe, Région...), certaines reconductibles en 2025.

- Les différents partenaires : 183 000 €
- Les remboursements d'absences (Indemnités journalières) : 32 000 €
- Les mises à disposition d'agents de la Communauté de Communes : 86 000 €



BUDGET PRINCIPAL 2024 DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES DE D'INVESTISSEMENT : + 1% EN 2024, SOIT + 6 000 €

→ Les dépenses réelles 2024 sont stables par rapport à 2023. Elles sont moindres que celles projetées, non pas en raison de retard dans l'avancement des projets, mais parce que les estimations budgétaires réalisées en 2023 ne permettaient pas la création d'Autorisation de Programme / Crédits de paiement (AP/CP), et donc un lissage des dépenses inscrites de la sorte, aux budgets sur les exercices à venir.



BUDGET PRINCIPAL 2024 RÉSULTAT NET DE CLÔTURE

	CA 2021	CA 2022	CFU 2023	CFU 2024
Fonctionnement	1 257 077,69 €	1 783 137,84 €	1 573 196,46 €	1 444 537,13 €
Investissement	2 929 506,20 €	3 303 983,75 €	3 877 076,62 €	5 032 454,94 €
Solde des restes à réaliser	- 294 320,23 €	- 361 702,70 €	- 468 335,64 €	- 1 804 196,16 €
EXCÉDENT GLOBAL	3 892 263,66 €	4 725 418,89 €	4 981 937,44€	4 672 795,11 €



BUDGET PRINCIPAL 2024 DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT PAR FONCTIONS



SERVICES « SUPPORT »

Finances, marchés publics, comptabilité, communication, informatique...

→ **346 565 €** fonctionnement

→ **52 858 €** investissement



CHARGES DE PERSONNEL

→ **1 660 871 €** fonctionnement



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Grands projets (BEJAT, maison funéraire...) et travaux dans les bâtiments actuels (gendarmeries, crèches, Offices de Tourisme...)

→ **269 605 €** fonctionnement

→ **330 764 €** investissement



AUTRES

Attributions de compensation, FPIC, amortissements...

→ **2 596 366 €** fonctionnement

→ **22 074 €** investissement



VIE SOCIALE

Petite enfance, enfance-jeunesse, soutien aux associations et aux sportifs, écoles de musique...

→ **809 444 €** fonctionnement

→ **83 618 €** investissement



MOBILITÉ

Hors navettes saisonnières

→ **936 961 €** fonctionnement

→ **454 377 €** investissement



ESPACES NATURELS

Sentiers, natura 2000, agriculture, eau...

→ **205 309 €** fonctionnement

→ **85 376 €** investissement



TOURISME, ÉVÈNEMENTIEL, CULTURE

Soutien aux Offices de Tourisme, aux événements culturels et sportifs...

→ **1 649 972 €** fonctionnement

→ **960 €** investissement





Petite enfance, accueils de loisirs et Accueil Jeunes

En matière de Petite Enfance, la Communauté de Communes a soutenu en 2024 - à hauteur de 352 000 euros - trois structures multi-accueil :

- les P'tits Bouts à Tanninges,
- les Loupiots à Samoëns,
- les P'tits Bouts à Mieussy.

En ce qui concerne l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH), trois structures assurent un service dans les Montagnes du Giffre :

- les P'tits Montagnards à Mieussy,
- le CLAP Jacquemard à Tanninges,
- la Marmotte à Samoëns.

A l'instar des crèches, ces trois structures sont ouvertes aux enfants des huit communes du territoire. La Communauté de Communes a soutenu en 2024 les deux structures associatives - P'tits Montagnards et CLAP - à hauteur de 186 000 euros.

La Communauté de Communes gère en régie l'ALSH La Marmotte (3-10 ans) et l'Accueil jeunes (11-17 ans). Le budget consacré à ces deux accueils de loisirs était de 196 300 euros en 2024.



Chantier jeunes à La Rivière-Enverse

CHANTIERS

JEUNES DES MONTAGNES DU GIFFRE

Deux nouveaux « chantiers jeunes », encadrés par les animateurs de l'Accueil Jeunes, ont eu lieu en 2024 - en partenariat avec les municipalités locales :

- à Sixt-Fer-à-Cheval en avril,
- puis à La Rivière-Enverse en août.



La Marmotte / Accueil Jeunes : bilan de fréquentation 2023-2024

Avec le soutien



LA MARMOTTE (3-10 ans)

- **Mercredis (hors vacances)** : 18 enfants accueillis en moyenne / jour (+10% par rapport à 2022/2023) - Taux de remplissage moyen = 75%.
- **Petites vacances** : 12 enfants accueillis en moyenne / jour (-15% par rapport à 2022/2023). Taux de remplissage moyen = 70%.
- **Grandes vacances (été)** : 20 enfants (3-5 ans) accueillis en moyenne / jour et 26 enfants (6-10 ans) accueillis en moyenne / jour. (-13% par rapport à 2022/2023). Taux de remplissage moyen = 70%.

ACCUEIL JEUNES (11-17 ans)

- **Periscolaire** : 8 adolescents accueillis en moyenne / jour (+15% par rapport à 2022/2023) - 60% d'élèves en 6^{ème} et 5^{ème}.
- **Mercredis (hors vacances)** : 4 adolescents accueillis en moyenne / jour (-45% par rapport à 2022/2023).
- **Petites vacances** : 12 adolescents accueillis en moyenne / jour
- **Grandes vacances (été)** : 10 adolescents accueillis en moyenne / jour (-10% par rapport à 2022/2023). Taux de remplissage moyen = 50%
- **Soirées (1 vendredi/mois)** : Taux de remplissage moyen = 86%



Baby-sitting : 20 jeunes formés avec succès !

Fin 2024, 20 jeunes ont suivi la 3^{ème} formation « baby-sitting » organisée par la Communauté de Communes avec l'appui des professionnels des structures d'accueil collectif du territoire. Tous intègrent le réseau « baby-sitter » des Montagnes du Giffre : ils peuvent ainsi être contactés plus facilement par les familles.



Poursuite du projet de bâtiment « enfance-jeunesse / aînés » à Tanninges

En 2024, un concours de maîtrise d'œuvre a permis la désignation du groupement de maîtrise d'œuvre du projet de bâtiment « enfance-jeunesse / aînés » de Tanninges (BEJAT), représenté par l'atelier Catherine BOIDEVAIX.

Au cours de l'année, de nombreux échanges ont eu lieu avec la commune (dans le cadre de la délégation de maîtrise d'ouvrage), les futurs utilisateurs de l'équipement (CLAP Jacquemard, crèche Les P'tits Bouts, services de la Communauté de Communes pour le Relais Petite Enfance et commune de Tanninges pour le restaurant scolaire), l'Architecte des Bâtiments de France et l'architecte conseil de Tanninges (pour la proximité avec la Chartreuse), ainsi que le Syane - pour le futur réseau de chaleur alimenté par une géothermie, qui alimentera également l'école publique.

NB : L'avant-projet sommaire a été validé par les élus du conseil communautaire en janvier 2025. L'enveloppe prévisionnelle évaluée par le maître d'œuvre est de 6 275 000 euros HT.



Esquisse du futur bâtiment enfance-jeunesse / aînés qui sera construit derrière l'école publique à Tanninges.



En 2024, 60 ateliers et 100 permanences ont été proposés par le Relais Petite Enfance (RPE) à Mieussy, Samoëns ou Tanninges. Au total, une vingtaine d'assistantes maternelles du territoire ont régulièrement les ateliers, ce qui représente environ 50 jeunes enfants différents.



Réunion du jury dans le cadre du concours de maîtrise d'œuvre (mai 2024)





Bâtiment "Le Grand Tétrás" à Samoëns, tel qu'il est actuellement



Projet de rénovation du bâtiment « Le Grand Tétrás » à Samoëns

En 2024, suite à la confirmation de l'arrêt du projet commun école/accueil de loisirs (ALSH) à Morillon, le fonds de concours inscrit n'a pas été versé (1,7 million d'euros).

Dans la foulée, la Communauté de Communes a réalisé, avec l'accord de la commune de Samoëns, une étude de faisabilité pour accueillir sur le site de la Marmotte (bâtiment du Grand Tétrás, route des Péterets) un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) intercommunal (mercredis et vacances scolaires, en soirée pour les jeunes). **Deux scénarios ont été comparés : la rénovation du bâtiment, ou sa démolition/reconstruction.**

La rénovation a été retenue par les élus de la Communauté de Communes et les élus de Samoëns, pour deux raisons principales :

- Le délai de l'opération : 29 mois au lieu de 38 mois pour une démolition/reconstruction.
- Le coût global, estimé à 3,5 millions d'euros HT, inférieur d'environ 500 000 euros HT par rapport à une démolition/reconstruction.

Le conseil municipal de Samoëns, au regard des objectifs d'intérêt général lié à l'enfance/jeunesse sur le territoire, a approuvé en décembre 2024 le transfert du bâtiment dans son état, avec un tènement à préciser.



Vue aérienne du terrain où sera construite la maison funéraire intercommunale à Verchaix



Poursuite du projet de maison funéraire intercommunale à Verchaix

En 2024, un concours de maîtrise d'œuvre s'est déroulé, sur la base du programme fonctionnel, architectural, technique et environnemental réalisé par ZATTNSAT (assistant à maîtrise d'ouvrage).

Il a permis de désigner le groupement de maîtrise d'œuvre représenté par Elisabeth POLZELLA Architecte DPLG. Son esquisse a accompagné la demande d'autorisation de construction auprès du Préfet. Le dossier a été considéré comme « complet » début 2025, et le Préfet dispose de six mois pour rendre un avis. Entre temps, un avis au public est publié et le conseil municipal est sollicité par le Préfet.

Rappelons que le projet est coordonné avec la commune de Verchaix qui a construit dans le même temps un nouveau cimetière. En raison de leur proximité géographique, sur un terrain mis à disposition gratuitement par la commune, les deux équipements, placés côte à côte le long de la D154 dans le Bois de Charrière, bénéficieront ainsi d'aménagements communs (parkings, voiries et réseaux). Sur le plan financier, le coût global de l'opération est estimé à 695 000 euros (hors coûts de maîtrise d'œuvre et hors taxes).



Soutien à l'enseignement musical

Le territoire des Montagnes du Giffre compte 6 associations musicales, dont 4 certifiantes. Depuis sa création, la Communauté de Communes soutient le fonctionnement de ces structures afin de garantir la facilité d'accès à l'enseignement musical pour les enfants du territoire. **En 2024, la collectivité a soutenu les structures d'enseignement musical à hauteur de 86 742 euros.**



Elus et sportifs soutenus par la Communauté de Communes réunis au siège de la collectivité



Soutien aux jeunes sportifs de haut niveau

Sur la saison 2023/2024, c'est une enveloppe de 45 000 euros que la Communauté de Communes est fière d'apporter à ses 27 champions. Tous ont été mis à l'honneur lors d'un moment convivial en octobre 2024, en présence des familles et des élus locaux.

→ La Communauté de Communes soutient également la section ski du collège de Taninges, à hauteur de 14 100 euros en 2024.



Soutien aux événements d'intérêt communautaire

La collectivité soutient les événements locaux dans un objectif de promotion du territoire, de création de lien social et de diversification des publics. Elle apporte un soutien financier aux associations dans l'organisation d'événements d'intérêt communautaire, qu'ils soient à caractère culturel ou sportif. **En 2024, la Communauté de Communes a apporté son soutien financier aux événements suivants :**

- Festival Lyrique Samoëns - Montagnes du Giffre : 13 000 euros
- Criou Livres (Feuillets d'Automne) : 800 euros
- Stepkip (Wake Up the Moutains) : 1 500 euros
- Mountain Family (1 600 Mountain Festival) : 3 700 euros
- Harmonie Municipale (concert événement) : 2 000 euros
- On S'accorde (Criou Celte Festival) : 3 000 euros
- Les Amis du Clos Parchet (30 ans de l'écomusée) : 2 000 euros
- Les Arobades (Rencontres d'Arts Vivants) : 1 000 euros
- Mieussy Patrimoine (600 ans Chapelle St-Denis) : 1 500 euros
- Marche Rose : financement des supports de communication
- Trail du Haut-Giffre : 10 000 euros
- KMV du Criou : 1 500 euros
- Team Télémark (Coupe de France de Télémark) : 1 000 euros
- Marcellly Aventure (Rando VTT de la Ramaz) : 2 500 euros.



Festival Wake Up The Mountains à Morillon



La collectivité soutient aussi plusieurs structures locales, en lien avec ses domaines de compétence :

- Radio Giffre : 15 000 euros
- France Services (Mission Locale Jeunes et Faucigny Mont Blanc Développement) : 34 700 euros
- EHPAD de Taninges : 70 000 euros (investissement)
- Association « Etoiles des Neige » : 3 000 euros
- Les Restos du Coeur : 3 000 euros
- Arve réfugiés : 1 500 euros
- Banque alimentaire : 1 500 euros
- Conciliateurs de justice : 500 euros
- Jeunes Sapeurs Pompiers : 1 500 euros



Interview enregistrée à la déchèterie pour Radio Giffre

En 2024, « France Services des Montagnes du Giffre » - situé à Verchaix - a comptabilisé 3 500 démarches. Dans le classement « des démarches les plus plébiscitées par les habitants », il y a la préparation des dossiers de retraite avec 720 demandes, plus les impôts avec 470 demandes et les immatriculations de véhicules avec 280 sollicitations.

NB : Outre le soutien financier de la Communauté de Communes, « France Services » à Verchaix bénéficie aussi des aides de l'Etat (45 000 euros), du Département de la Haute-Savoie (31 500 euros) et de la commune de Verchaix (13 000 euros) pour l'agence postale.



Elus et personnel de l'association "Faucigny Mont-Blanc Développement"



Poursuite de la démarche de « projet culturel intercommunal »

L'élaboration du « projet culturel intercommunal » engagée en 2023 par la Communauté de Communes, avec l'objectif de passer d'une logique d'offre culturelle conçue individuellement à une offre appréhendée collectivement et globalement, s'est poursuivie en 2024, toujours en concertation avec les élus et acteurs culturels des Montagnes du Giffre.

Début 2024, fidèle aux engagements des élus de poursuivre la mission en interne (les travaux du projet étaient jusque-là conduits par l'Agence Alpine des Territoires), la collectivité a recruté un agent chargé du développement de la politique culturelle - dans le cadre d'un Volontariat Territorial Administratif (contrat de 18 mois). En 2025, le contrat a été « transformé » en contrat de projet de 3 ans, pour permettre la poursuite de la mission.



Elus et acteurs culturels de la vallée réunis à Samoëns pour poursuivre l'élaboration du projet culturel

En 2024, la Communauté de Communes a édité un programme (numérique et papier) regroupant les animations proposées par les communes, les Offices de Tourisme, les acteurs culturels... à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine.



Gestion et entretien des sentiers

La Communauté de Communes - via son service « de gestion des sentiers - assure l'entretien, le balisage et les travaux sur les 700 km d'itinéraires du territoire. Chaque année, c'est au début du mois de mai que les agents du service « sentiers » débutent leur saison, cette dernière s'étirant jusqu'à l'automne. Pendant cette période, une dizaine de saisonniers vient renforcer l'équipe permanente.

Les sentiers de montagne sont régulièrement dégradés par les intempéries, la fréquentation ou les troupeaux, et doivent faire l'objet d'un entretien annuel qui commence à chaque printemps : épierrage, purge des renvois d'eau, reprise des murets de soutènement et mise en place de la signalétique et des passerelles démontables.

En 2024, le service a consacré plus de 6 000 heures, soit 750 journées de travail, pour réaliser ces missions.



Point autour de la "prévention" auprès des agents du service

Dans les Montagnes du Giffre, la moitié du réseau des itinéraires de randonnée étant intégrée au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnée (PDIPR) de la Haute-Savoie, un travail de fond a été mené en 2024 par la Communauté de Communes pour mettre à jour son « Schéma Directeur de Randonnée ».

La même année, le service de « gestion des sentiers », a mené plusieurs chantiers de remise en état des chemins, suite aux crues morphogènes de l'automne 2023, notamment le long de l'itinéraire « Au Fil du Giffre » et à Sixt-Fer-à-Cheval (en lien avec les services des communes et les partenaires locaux : RN de Sixt-Fer-à-Cheval / Passy, SM3A, SEA74...).



Intervention sur l'arête qui mène au Buet à Sixt-Fer-à-Cheval



Le long de la voie "Au fil du Giffre" à Morillon



Chemin du Fond de la Combe (en rive gauche)

arve pure

Arve Pure dans les Montagnes du Giffre



38
Nombre de diagnostics effectués

10
Nombre de dossiers de demande d'aides validés

557 994 €
Montant des travaux engagés via le dispositif Arve Pure

244 184 €
Montant des aides perçues via le dispositif Arve Pure



Diagnostic gratuit de vulnérabilité face aux risques d'inondations !

Suite à l'étude globale de vulnérabilité aux risques d'inondations réalisé par le Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents (SM3A) en 2021 et 2022, **le territoire des Montagnes du Giffre est devenu éligible aux aides de l'Etat - via le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) - pour la réalisation de diagnostics précis pour chaque bâtiment vulnérable : maisons individuelles, copropriétés, entreprises...**

Concrètement, et uniquement sur demande du propriétaire, **un cabinet d'études spécialisé évalue gratuitement la vulnérabilité du bien à l'inondation, puis indique les mesures à mettre en place pour le réduire et le gérer au mieux.** Un accompagnement est également proposé pour constituer une éventuelle demande de subvention pour réaliser les travaux d'adaptation préconisés dans le diagnostic.

Vous êtes propriétaire ou gestionnaire d'un logement situé en zone inondable ?

Le SM3A vous accompagne afin d'adapter votre logement face au risque d'inondation et d'obtenir des aides financières pour réaliser des travaux

Informations et rendez-vous
contact@osgapi.com
09 74 76 93 52
www.osgapi.com/giffre

DIAGNOSTIC GRATUIT & TRAVAUX SUBVENTIONNÉS
JUSQU'À 80% SANS CONDITION DE REVENUS

*Les prestations sont entièrement financées par le SM3A et les partenaires de l'opération.



Rénovation énergétique des logements de la gendarmerie à Samoëns

En 2024, **la mission de maîtrise d'œuvre a permis de lancer la consultation des entreprises pour réaliser les travaux de rénovation énergétique des logements de la gendarmerie de Samoëns,** le raccordement au réseau de chaleur à venir, l'aménagement d'un appartement supplémentaire (T5).

Les travaux d'un montant total de 728 245,27 euros TTC ont commencés en février 2025 et devraient se terminer en novembre de la même année, par le raccordement au réseau de chaleur du Syane. Les recettes attendues proviennent du Fonds Vert (230 000 euros) et de Certificats d'Economie d'Energie (environ 100 000 euros).

267

nombre de bâtiments considérés comme prioritaires face aux risques d'inondations dans les Montagnes du Giffre

71

nombre de dossiers ouverts dans les Montagnes du Giffre

53

nombre de diagnostics réalisés : 55% à Samoëns, 25% à Sixt-Fer-à-Cheval et 20% à Taninges.

4

nombre de dossiers de subvention accordés pour des travaux d'adaptation



GEMAPI

La **G**estion des **M**ilieux **A**quatiques et **P**révention des **I**nondations (GEMAPI) est une compétence obligatoire pour les **Communautés de Communes** depuis le 1^{er} janvier 2017. Le but de la GEMAPI est, à l'échelle de notre territoire, la préservation de l'eau et des milieux aquatiques de l'ensemble du bassin versant de l'Arve, y compris le Giffre, tout en se protégeant contre les crues.

Pour financer la prévention des inondations, la protection des milieux aquatiques et la préservation de la qualité de l'eau, les **Communautés de Communes ou d'Agglomération du territoire de l'Arve et ses Affluents ont mis en place la taxe GEMAPI.** Elle est répartie sur les contributions directes locales soit : les taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties, la taxe d'habitation et la cotisation foncière des entreprises.

Sur le territoire des Montagnes du Giffre, la taxe GEMAPI est prélevée et reversée au SM3A (Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents), à qui la collectivité a délégué la gestion de la compétence.

→ Informations sur www.riviere-arve.org



A la suite des crues morphogènes du Giffre à l'automne 2023 et au printemps 2024, le Syndicat mixte d'aménagement de l'Arve et de ses affluents (SM3A), dans le cadre de la compétence GEMAPI, est intervenu le long de l'itinéraire « Au Fil du Giffre » pour stabiliser les berges érodées.

En lien avec les communes concernées - La Rivière-Enverse, Morillon, Taninges et Verchaix - et les services de la Communauté de Communes, les travaux consistaient à retravailler les berges fragilisées avec des matériaux issus du Giffre. Outre le fait de limiter la dynamique d'érosion, les travaux devaient aussi permettre de réorienter légèrement le courant vers le centre du lit. Par ailleurs, certains embâcles, qui pouvaient être à l'origine de l'érosion des berges - l'eau cherchant à les contourner, dévie sur la berge opposée et provoque une anse d'érosion - ont été enlevés, partiellement ou totalement, puis broyés sur place.

> A l'automne 2025, des travaux plus importants de confortement de la berge (sur 220 mètres linéaires) sont prévus au droit de la station d'épuration (STEP) à Morillon, la solution retenue combinant « ingénierie hydraulique et respect environnemental ».



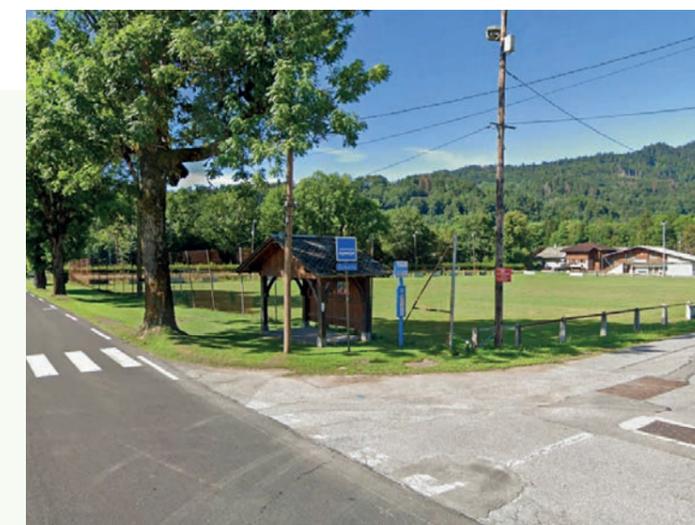
Projet de gendarmerie « unique à Taninges »

En 2024, lors du conseil communautaire du 6 mars, **les élus de la Communauté de Communes se sont prononcés à l'unanimité sur la délibération portant sur la « construction d'une nouvelle caserne de gendarmerie » à Taninges,** projet destiné à réunir les deux casernes situées actuellement à Taninges et Samoëns.

Rappelons que c'est la Communauté de Communes qui possède la compétence pour construire et entretenir les casernes de gendarmerie. Aussi, **une délibération du conseil communautaire est un préalable indispensable, notamment pour solliciter officiellement le ministère de l'intérieur et la direction générale de la Gendarmerie nationale,** puis mettre sur pied le financement de ce futur équipement

Côté emplacement, c'est sur un terrain communal de 3 500 m2 situé à Taninges, à l'entrée du village, que la future caserne pourrait être construite. D'un point de vue du calendrier, et selon les dires de la direction générale de la gendarmerie nationale, **entre 4 et 5 ans sont nécessaires entre le feu vert de l'Etat et l'ouverture officielle de la caserne.**

→ En 2025, **le projet de construction d'une gendarmerie unique est en attente de validation du site par le ministère,** et la Communauté de Communes n'a pas obtenu la possibilité d'engager les fonds prévus pour la conception réalisation du projet qui était inscrit au budget.



Terrain mis à disposition par la municipalité de Taninges pour l'implantation de la future caserne



Visite du colonel Stanislas Ganuchaud (2e en partant de la droite), commandant du groupement de gendarmerie départementale de Haute-Savoie





Accompagnement des entreprises avec Initiative Faucigny Mont-Blanc

Depuis 2023, la Communauté de Communes soutient « Initiative Faucigny Mont-Blanc », une association locale qui aide les créateurs et repreneurs d'entreprises dans le montage et le financement de leur projet.

Tout futur créateur ou repreneur d'une entreprise située dans les Montagnes du Giffre peut ainsi solliciter un prêt d'honneur sans intérêt et sans garantie personnelle pouvant aller jusqu'à 23 000 euros. Un accompagnement individuel est aussi proposé par des bénévoles du monde de l'entrepreneuriat. Par ce soutien financier (à hauteur de 0,20 euros par habitant + 250 euros par dossier soutenu), la Communauté de Communes confirme ainsi sa volonté de favoriser l'initiative de la création d'entreprises, d'activités et d'emplois sur son territoire.



Laurent Detrez, lauréat en 2024 pour la reprise du « Refuge des Saveurs » à Samoëns

PROJETS SOUTENUS EN 2024			
NOM DU PROJET	TYPE DE PROJET	COMMUNE	AIDE ACCORDÉE
Studio de coaching / fitness (service)	Création	Samoëns	8 000 euros
Restaurant « Le Sixt'ies »	Création	Sixt-Fer-à-Cheval	10 000 euros
Coffee-shop « Instant by Mathilde »	Création	Samoëns	7 500 euros
Restaurant « L'Ours Bleu »	Création	Samoëns	10 000 euros
Boutique « Le Refuge des Saveurs »	Reprise	Samoëns	7 000 euros
Restaurant « La Sapinette »	Reprise	Morillon	20 000 euros
Salon de coiffure « Ginger Hair Salon »	Reprise	Samoëns	8 000 euros
Restaurant « Arvi' Pâtes »	Reprise	Verchaix	10 000 euros


80 500 €
 Montant total des aides accordées en 2024



L'urbanisme en quelques chiffres...

Pour rappel, la Communauté de Communes assure l'instruction de la totalité des actes pour le compte des communes suivantes : Châtillon-sur-Cluses, Mieussy, La Rivière Enverse, Samoëns, Sixt-Fer-à-Cheval, Taninges et Verchaix. Et d'une partie des actes pour la commune de Morillon.

En 2024, le nombre d'actes a fortement augmenté pour l'ensemble des actes d'urbanisme, notamment en raison de la mise en place du contrôle de conformité. On dénombre ainsi 489 déclarations préalables contre 450 en 2023, et 185 permis de construire contre 170 l'année précédente, ainsi que 87 permis de construire modificatif au lieu de 71 en 2023.

Le nombre de contrôles de conformité réalisés s'élève à 93, tandis que 73 visites de chantier ont été effectuées. Par ailleurs, 8 procès-verbaux ont été rédigés.

L'année 2024 a été marquée par plusieurs projets majeurs :

- la reconstruction de la fruitière des Hauts-Fleury à Mieussy ;
- l'aménagement du parc du Château à Taninges ;
- la réalisation d'un ensemble immobilier comprenant 40 logements, dont 20 en locatif social ou en accession sociale.

Perspectives 2025 :

- la révision des modalités financières du service,
- l'acquisition d'un nouveau drone pour réaliser des mesures plus précises (hauteur des constructions et altimétrie).



Contrôle de conformité sur un chantier de construction à Taninges



L'Opération Grand Site de Sixt-Fer-à-Cheval franchit avec succès les étapes qui mènent au précieux sésame !

Portée par la commune de Sixt-Fer-à-Cheval et le département de la Haute-Savoie depuis 2013, en vue de préserver, gérer et mettre en valeur un ensemble de sites emblématiques protégés au titre des sites classés, la démarche Opération Grand Site (OGS) de Sixt-Fer-à-Cheval est désormais pilotée par la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre.

- Février 2024**
Validation du projet et du programme d'actions par les élus du conseil communautaire de la Communauté de Communes
- Mai 2024**
Validation du dossier en Commission départementale de la nature, des paysages et des sites (CDNPS)
- Juin 2024**
Transmission du dossier au Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires
- Octobre 2024**
Visite de l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable (IGEDD)  Photos ci-dessous 
- Mars 2025**
Validation du dossier par la Commission supérieure des sites, perspectives et paysages (CSSPP).



Stéphane Bouvet, président de la Communauté de Communes et maire de Sixt-Fer-à-Cheval (au premier rang, 2e en partant de la droite) et Thierry Boisseaux, inspecteur pour le réseau des Grand Sites de France (au premier rang, 3e en partant de la droite), et plusieurs acteurs locaux impliqués dans le projet "Grand Site".





Lancement du projet de territoire... pour continuer à faire vivre un territoire de projets !

Au printemps 2024 à Taninges, **Stéphane Bouvet, président de la Communauté de Communes**, a lancé officiellement l'élaboration du "projet de territoire" des **Montagnes du Giffre**, à l'occasion de la première réunion du Groupe Local d'Orientation (GLO), assemblée qui regroupe une trentaine d'élus volontaires, issus de la Communauté de Communes et des huit communes de la vallée. Il a notamment déclaré : « *Ce projet, autant sa construction partagée que sa finalité, va je l'espère marquer un tournant - ou une transition - dans l'histoire de la vallée. Je souhaite qu'il puisse dessiner, pour toutes et tous, un avenir prometteur, écologique et solidaire !* ».

4 réunions des membres du GLO ont eu lieu en 2024 :

- le 30 mai à Taninges,
- le 4 juillet à Sixt-Fer-à-Cheval,
- le 19 septembre à Morillon,
- et le 14 novembre à Mieussy.



L'avenir est une porte, le passé en est la clé...

En préambule de la deuxième séance du GLO en juillet 2024 à Sixt-Fer-à-Cheval, un « récit historique de la vallée du Giffre » a été présenté aux élus.

Ecrit à deux mains, par Michael Meynet, agent communal à Taninges et médiateur culturel pour l'association A.R.C.A.D.E, et Lilian Ménard, chargé de mission « culture » à la Communauté de Communes, **cette escapade dans le passé du territoire** – sous l'angle des ressources naturelles – « permet de raconter les transformations à l'œuvre dans la vallée pour que les acteurs locaux puissent s'en saisir et agir dès aujourd'hui, chacun dans son choix et dans son action ».

→ Ce récit historique de la vallée du Giffre, publié (en février 2025) dans le n° spécial du magazine de la Communauté de Communes consacré au projet de territoire (en téléchargement sur www.montagnesdugiffre.fr), est aussi disponible en version audio (podcast) sur le site internet de Radio Giffre.



Jardin botanique alpin "La Jaysinia" à Samoëns vers 1906 / Gédéon Regard - Centre iconographique ville de Genève



Pour comprendre la compétence « tourisme »

C'est en 2017 que la compétence « Promotion du tourisme » a été transférée à la Communauté de Communes. Les anciennes associations des offices de tourisme de Morillon, Sixt-Fer-à-Cheval et Verchaix ont fusionné pour devenir l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI) des Montagnes du Giffre, appelé « Haut-Giffre Tourisme » depuis 2021 (en intégrant les communes de La Rivière-Enverse et Châtillon sur Cluses). L'autre OTI du territoire englobe les communes de Taninges et Mieussy, et in fine la station de Praz-de-Lys-Sommand. L'office de tourisme de Samoëns, quant à lui, a conservé son indépendance et est financé par la municipalité septimontaine. **Cette organisation n'empêche pas le travail collaboratif mené avec la Communauté de Communes, notamment sur la stratégie globale d'attractivité du territoire.**

→ Pour l'année 2024, les dépenses réalisées du volet « tourisme » de la Communauté de Communes s'élevaient à 1,8 million d'euros, dont 1,1 million d'euros sous la forme de subventions destinées aux OTI.



Montagnes du Giffre

Haute-Savoie Mont-Blanc

Rapprochement des Offices de Tourisme Intercommunaux

Dans le cadre de sa compétence « promotion du tourisme » (voir ci-contre), la Communauté de Communes a engagé en 2023 une réflexion sur l'opportunité de rapprocher les deux offices de tourisme intercommunaux du territoire : Praz de Lys Sommand Tourisme et Haut-Giffre Tourisme.

Cette démarche a franchi une étape décisive en mars 2024 lors d'un séminaire qui a permis d'acter le principe d'une fusion. La décision a ensuite été entérinée par une délibération du Conseil communautaire en juillet 2024.

Avec ce projet, la collectivité souhaite confier à une seule entité la délégation de la compétence touristique, aujourd'hui partagée entre deux structures. L'ambition est claire : renforcer l'efficacité de la gestion, optimiser les ressources, faire monter en compétences les équipes et harmoniser les stratégies territoriales pour une destination toujours plus cohérente et attractive.



Lancement d'une enquête auprès de la clientèle en séjour

Dans le cadre d'une étude globale des flux touristiques, la Communauté de Communes, avec l'appui des Offices de Tourisme, a lancé à l'été 2024 une enquête auprès de la clientèle en séjour.

Pendant six semaines, des enquêteurs recrutés par la collectivité étaient présents sur les sites emblématiques de la vallée (Cirque du Fer-à-Cheval, cascade du Rouget, lac Bleu, lacs aux Dames, Praz de Lys / Sommand...) afin de recueillir, tablette ou questionnaire à la main, le ressenti et l'expérience vécue des visiteurs.

Financée par « Atout France », cette étude répond à un double objectif : proposer aux visiteurs une expérience toujours plus qualitative, tout en veillant à préserver la qualité des milieux naturels et à favoriser l'acceptabilité de l'activité touristique par les habitants. Cette première étape (l'enquête s'est poursuivie en 2025) s'est concentrée sur l'analyse des comportements et de la satisfaction client en lien avec la fréquentation estivale.

Valoriser l'offre touristique « globale » de la vallée

La Communauté de Communes, via son service « promotion du tourisme », poursuit l'édition de supports visant à valoriser l'offre touristique globale, notamment pour que chaque point d'accueil du territoire, indépendamment de la structure touristique à laquelle il est rattaché, puisse avoir le même niveau d'information, le but étant de participer au parcours client.

- **Guide touristique** des Montagnes du Giffre,
- **Cartes de découverte**, version été ou hiver,
- **Carto-guide** (recense les 650 kilomètres de sentiers balisés du territoire et propose une sélection de 55 balades),
- **Topo-guide** (offre une sélection de 32 itinéraires de balades familiales),
- **Dépliant** des itinéraires « VTT électriques »,
- **Dépliant** de la voie-douce « Au fil du Giffre »,
- **Guide** « Rando' Bus »,
- **Agenda estival** des animations locales.



En 2024, la Communauté de Communes a traduit en anglais les topo-guides et carto guides de randonnée, notamment pour répondre à la demande de la clientèle étrangère qui séjourne dans les Montagnes du Giffre.





Personnel de la SEA74 et de la Communauté de Communes, et enseignants mobilisés dans l'opération « Un Berger dans mon école »



Opération « Un berger dans mon école »

Action pédagogique réalisée sur 2 années scolaires :

- 2022/2023
- 2023/2024

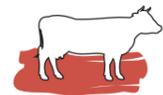
Total : 12 classes bénéficiaires
Coût : 17 000 euros pour les 2 ans (80% pris en charge par le PPT du Haut Giffre / **20% par la Communauté de Communes**).

Pour 2022/2023 :
 6 classes, dont 3 élémentaires et 3 maternelles, en tout 4 écoles bénéficiaires :

- Samoëns (1 classe)
- Morillon (2 classes)
- Sixt-Fer-à-Cheval (1 classe)
- Taninges (2 classes)

Pour 2023/2024 :
 6 classes élémentaires représentant 3 écoles bénéficiaires

- Samoëns (2 classes)
- La Rivière-Enverse (2 classes)
- Verchaix (2 classes)



Visite de l'alpage des Foges à Samoëns

En août 2024, la Communauté de Communes, avec l'appui de la Société d'Economie Alpestre de la Haute-Savoie (SEA 74), a organisé une visite sur l'alpage des Foges, situé géographiquement à Samoëns, mais propriété de la commune de Morillon.

Elus et techniciens sont allés à la rencontre de Fabien Challamel (Gaec d'Arpennaz) – qui exploite l'alpage avec un troupeau de 600 brebis – et Antoine, berger-salarié durant les estives. C'est au niveau du chalet du berger, situé sous « Tête Pelouse » à 2 150m d'altitude, que tous ont été chaleureusement accueillis.

L'occasion d'échanger sur les problématiques du quotidien (contraintes d'accès, ressource en eau, activités de loisirs...) et de découvrir les travaux pour le stockage et l'alimentation en eau de l'alpage : installation d'une citerne souple (alimentée par la fonte du névé et les eaux de ruissellement) et d'une canalisation qui permet d'alimenter les points d'abreuvement des bêtes et le chalet. **Le projet a été porté par la commune de Morillon, grâce au Plan Pastoral Territorial (PPT) du Haut-Giffre, dispositif animé par la Communauté de Communes.** Le coût total des travaux est de 80 000 euros, avec des subventions FEADER / Région Auvergne Rhône Alpes à hauteur de 56 000 euros, et un investissement de la commune de Morillon de 24 000 euros.



Elus, personnel de la SEA74 et de la Communauté de Communes sur l'alpage des Foges à Samoëns

Clap de fin pour le 2e Plan Pastoral Territorial (PPT) du Haut-Giffre engagé par la Communauté de Communes entre 2019 et 2024 !

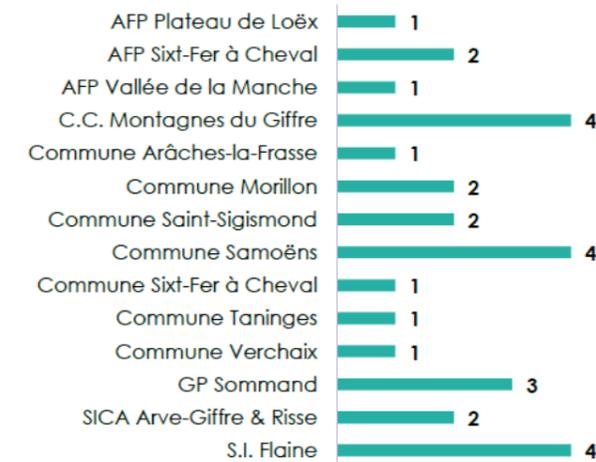
Le PPT 2019-2024 en quelques lignes :

- Un contrat quinquennal entre la région Auvergne-Rhône-Alpes et la Communauté de Communes pour soutenir l'activité pastorale à l'échelle de 11 communes.
- Un contrat qui finance des investissements matériels et immatériels.
- Une deuxième programmation (le premier PPT a été mis en œuvre entre 2013 et 2018)
- Le comité de pilotage s'est déjà réunie à 7 reprises entre 2019 et 2024.



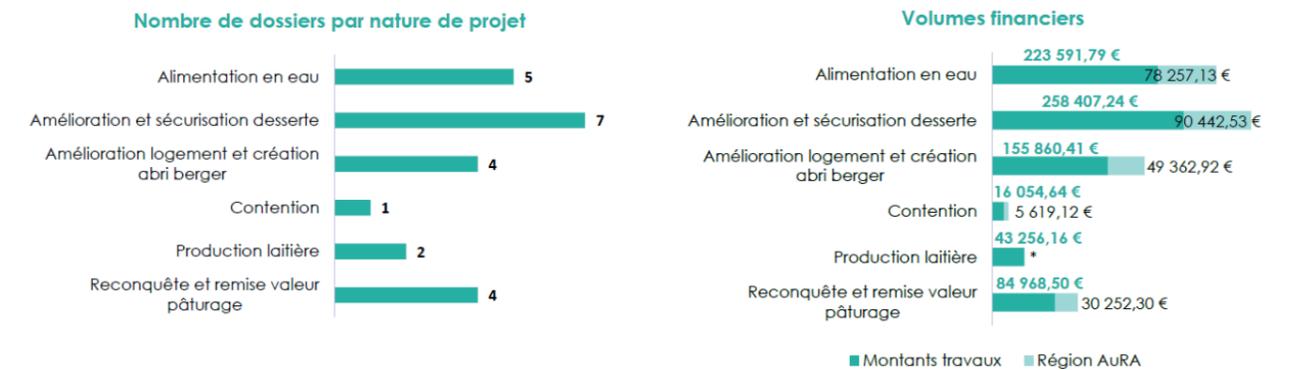
Abris de berger sur l'alpage de la Tête de Bostan à Samoëns, projet financé à hauteur de 60% par le PPT du Haut-Giffre

Nombre et porteurs de projets entre 2019 et 2024 :



Maître d'ouvrage du PPT 2019-2024	Montant total projets
Associations Foncières Pastorales	112 171 €
Communes	522 243 €
C.C. Montagnes du Giffre	41 665 €
Groupements Pastoraux	72 474 €
SICA Arve Giffre & Risse	34 936 €
S.I. Flaine	57 366 €
	840 855 €

23 projets en faveur d'améliorations pastorales :



Les membres du COPIL concluent à un bilan positif des 2 PPT portés par la Communauté de Communes depuis 2013, et ont renouvelé ce dispositif sur la période 2025-2030. **L'année 2024 a donc été consacrée au renouvellement : bilan et diagnostic, recensement des besoins, programmation du PPT pour 2025-2030, puis maquette financière associée.**



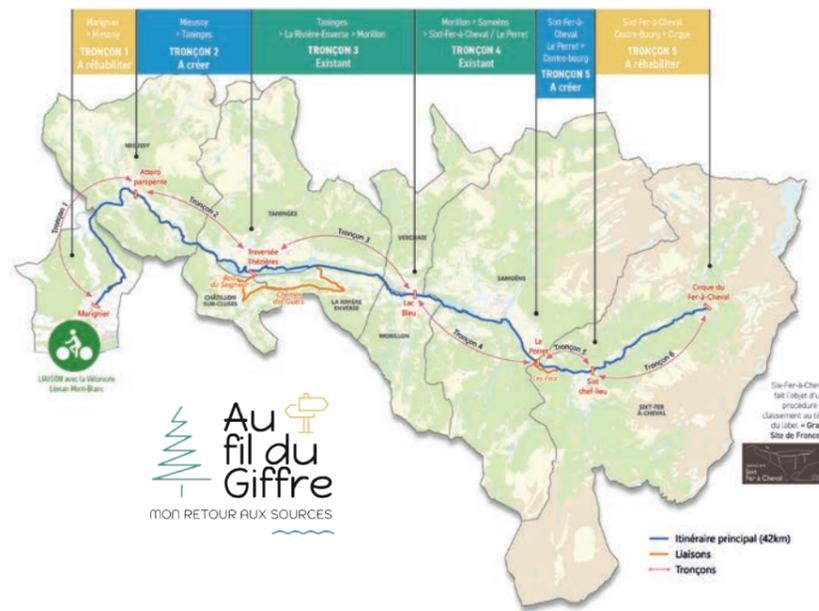
Poursuite du projet d'aménagement de la voie verte « Au Fil du Giffre »

En 2024, les missions de maîtrise d'œuvre (MOE) pour le projet d'aménagement de la voie verte « Au Fil du Giffre » ont été engagées sur les trois tronçons prévus dans le dossier :

- Mieussy > Taninges,
- Le Perret > Sixt-Fer-à-Cheval,
- Sixt-Fer-à-Cheval > Cirque du Fer-à-Cheval.

Les phases « Avant Projet Sommaire » sont en consolidation ou validés pour l'ensemble des tronçons, pour une traduction au stade « Avant Projet Définitif ».

Rappelons que le projet est d'envergure pour le territoire, à l'investissement budgétaire considérable puisque le coût global de l'opération avoisine les 13 millions d'euros.



Organisation du service de transport scolaire

Depuis 2022, le service de transport scolaire est organisé par la Communauté de Communes, par délégation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, pour les huit communes des Montagnes du Giffre. Chaque année, ce sont près de 800 élèves de 15 établissements qui sont transportés quotidiennement via une vingtaine de circuits.

En 2024, la participation financière demandée aux familles par enfant - qui varie selon les lieux de résidence - était en moyenne de 80 euros, soit environ 10% du coût réel du transport, le reste étant pris en charge par la collectivité. Par ailleurs, la Communauté de Communes a notamment édité un dépliant d'information, envoyé aux familles avec les cartes de transport. A l'intérieur, on y retrouve des informations pratiques : contacts utiles, règles de bonne conduite dans les bus, aides financières...



La Communauté de Communes rejoint le dispositif « Je Covoit' »

En 2024, le territoire des Montagnes du Giffre a intégré le dispositif d'incitation au covoiturage « Je Covoit' » initié par Autoroutes et Tunnel du Mont-Blanc (ATMB).

Ce service de mobilité du quotidien, particulièrement utile pour les trajets domicile-travail, est basé sur une incitation financière permettant de partager trajets et frais. Le principe est simple, chaque trajet effectué en covoiturage via l'une des applications partenaires (BlaBlaCar Daily, Karos ou Klaxit) permet :

- Au conducteur d'être indemnisé à hauteur de 0,10 euros/km/passager avec un minimum de 2 euros/trajet et un maximum de 4 euros (dans la limite de 50 euros maximum par mois)
- Au passager de bénéficier de la gratuité pour son trajet (dans la limite de 40 km par trajet. Au-delà, le passager règlera directement le conducteur, à raison de 0,10 euros/km supplémentaire).

Un projet structurant pour la vallée, qui répond à une politique locale forte en matière de mobilité du quotidien et de diversification touristique.



Voie « Au Fil du Giffre », entre Morillon et Samoëns

En 2024, ce sont les lignes 1 et 2, celles qui traversent la vallée, depuis Mieussy ou Cluses jusqu'au Cirque du Fer-à-Cheval qui ont été les plus empruntées avec 14 500 voyageurs. A noter que 2 500 trajets ont été effectués sur la ligne 2 depuis ou vers Cluses.

Avec 3 500 voyageurs, la navette qui relie Samoëns au Col de Joux (ligne 5) est aussi plébiscitée, tout comme celle qui permet d'accéder au Lignon depuis Sixt-Fer-à-Cheval (ligne 6), avec 2 500 voyageurs. Ces deux lignes progressent de la même manière, avec une fréquentation supérieure à 15% par rapport à l'été 2023.

Pareillement, 800 trajets ont été comptabilisés sur la ligne 4, qui relie Taninges aux stations du Praz de Lys et Sommand, soit une hausse de 20% par rapport à l'été précédent.

Sur la ligne 3, celle qui relie Mieussy à Sommand en passant par Roche-Pallud, 9 voyageurs sur 10 empruntent les navettes uniquement à la montée, donc vraisemblablement des parapentistes.

Concernant la nouvelle ligne (n°8), celle qui relie Samoëns au secteur des Allamands, 400 voyageurs l'ont emprunté durant été. Les chiffres sont encourageants, sachant que c'est une ligne que l'on peut qualifier de niche, car elle s'adresse quasi exclusivement aux personnes qui pratiquent la randonnée - comme c'est le cas avec la ligne 6 vers le Lignon.

Enfin, la collectivité note que les navettes sont de plus en plus utilisées pour de l'itinérance. A titre d'exemple, au départ de Cluses (ligne 2), seulement 1 voyageur sur 10 fait l'aller/retour dans la même journée, ce qui laisse à penser que 90% des voyageurs effectuent le retour un autre jour, en navette ou via un autre mode déplacement.

Bilan du service de navettes du Giffre à l'été 2024

+3% Fréquentation supplémentaire par rapport à l'été 2023

4 500 Nombre de téléchargements du guide « Rando' Bus »

22 500 Nombre de voyageurs dans les navettes en été



Service estival des Navettes du Giffre, des nouveautés en 2024 !

En 2024, le service estival a évolué en 2024 pour répondre aux besoins des usagers. Parmi les nouveautés, outre des horaires ajustés pour garantir un service plus efficace, deux lignes de transport supplémentaires sont proposées :

- La ligne 7 concerne l'ouverture de la télécabine de Morillon permettant de relier le centre-bourg au plateau des Esserts.
- La ligne 8 concerne l'accès aux parkings du secteur des Allamands depuis l'Office de Tourisme de Samoëns.

Par ailleurs, afin d'encourager les déplacements entre les stations de Praz de Lys et Sommand, la liaison entre les deux plateaux est désormais offerte pour tous les usagers.

Avec le soutien de La Région Auvergne-Rhône-Alpes



Inauguration du service estival des « Navettes du Giffre » à Samoëns



Campagne de promotion en juillet / août sur les sacs à pain



Signalétique temporaire installée aux arrêts en juillet / août



Avec 40 % de fréquentation supplémentaire cet hiver, « jamais il n'y a eu autant de voyageurs dans les navettes ! »

Durant l'hiver 2024-2025, sur l'ensemble du réseau saisonnier des « Navettes du Giffre », près de 200 000 voyages ont été comptabilisés, soit une hausse de 40% par rapport à la saison dernière.

Cette forte hausse s'explique notamment par la bonne dynamique de fréquentation des stations de ski sur l'ensemble de la saison, mais aussi par les efforts de promotion déployés par les partenaires touristiques et les collectivités locales. Sans oublier l'optimisation continue du plan de transport et l'amélioration des outils de comptage, en lien avec le transporteur, les Autocars Jacquet.

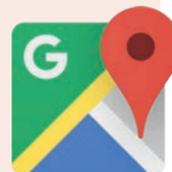


Été comme hiver, les usagers peuvent désormais rechercher leurs itinéraires sur Google Maps

« Inaugurée » durant l'hiver 2024-2025, le réseau saisonnier de transport « Les Navettes du Giffre », intègre désormais la plateforme Google Maps.

En plus des trajets en voiture, à vélo et à pied, l'application propose dorénavant les trajets en navette pour se rendre d'un lieu à un autre, et ainsi trouver le chemin le plus rapide ou le moins cher. L'application ajoute aussi le temps mis pour accéder aux arrêts, où les usagers peuvent monter dans une navette, et celui mis une fois descendu de la navette pour se rendre sur le lieu de son choix.

C'est une véritable avancée, attendue par une partie des usagers, habitants de la vallée et vacanciers. En investissant les services de planification d'itinéraire de Google, la Communauté de Communes et ses partenaires donnent de la visibilité au service de transport et facilitent ainsi son accès, en été et en hiver.



Outils numériques : site internet / page Facebook de la collectivité

Site internet

Les données prennent en compte la fréquentation cumulée du site institutionnel montagnesdugiffre.fr et du site de la destination destination-montagnesdugiffre.fr.

Fréquentation, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024

- 72 000 sessions (44 000 en 2022, 39 000 en 2021)
- 46 000 visiteurs (30 000 en 2022, 25 000 en 2021)
- 138 000 pages vues (89 000 en 2022, 88 000 en 2021)
- Durée moyenne d'une session = 2'58 min.

Classement des pages les + visitées

- 1/ Randonnée (site destination)
- 2/ Déchèterie (site institutionnel)
- 3/ Accueils de loisirs La Marmotte (site institutionnel)
- 4/ Navettes du Giffre (site institutionnel)
- 5/ Transport scolaire (site institutionnel)
- 6/ Accueil Jeunes (site institutionnel)
- 7/ Vélo (site destination)
- 8/ Offres d'emploi (site institutionnel)
- 9/ Redevance des ordures ménagères (site institutionnel)

Page Facebook

+ 160 posts publiés en 2024

- 1^{er} janvier = 2 436 abonnés
- 31 décembre = 3 064 abonnés

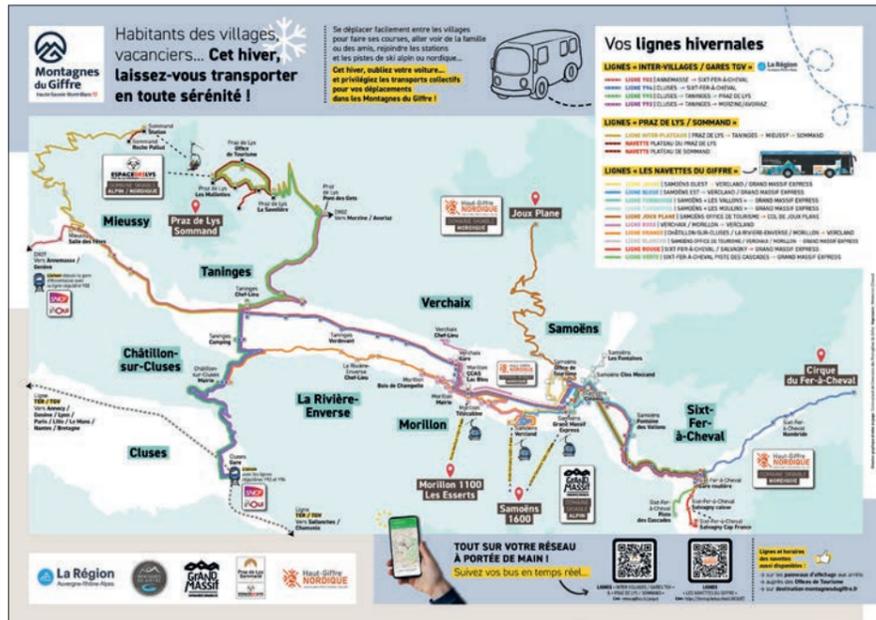
Soit une progression de + 26% du nombre d'abonnés

La Communauté de Communes est sur LinkedIn



En 2024, la Communauté de Communes a ouvert une page sur LinkedIn, le plus grand réseau professionnel au monde.

Cet outil est une opportunité pour la Communauté de Communes, car exister sur LinkedIn, c'est s'ouvrir sur l'extérieur, donner une réelle visibilité à l'institution, mettre en lumière les initiatives et projets portés par la collectivité... C'est aussi une façon de renforcer le lien avec les partenaires et acteurs du territoire.



Habitants des villages, vacanciers... Cet hiver, laissez-vous transporter en toute sérénité !

Se déplacer facilement entre les villages pour faire ses courses, aller voir de la famille ou des amis, rejoindre les stations et les pistes de ski alpin ou nordique... Cet hiver, utilisez votre voiture... et privilégiez les transports collectifs pour vos déplacements dans les Montagnes du Giffre !

Vos lignes hivernales

- LIGNES « INTER-VILLAGES / GARES TOU »**
- LIGNES « PRAZ DE LYS / SOMMAND »**
- LIGNES « LES NAVETTES DU GIFFRE »**

Depuis deux saisons, la Communauté de Communes édite une carte et un guide avec l'ensemble des lignes hivernales (1 page = 1 ligne) dans les Montagnes du Giffre. Cela permet notamment aux habitants et aux vacanciers d'avoir une offre lisible et globale des possibilités de déplacements à l'échelle de la vallée, quel que soit les massifs, les stations et les gestionnaires.



RÉSEAU HIVERNAL DE TRANSPORT EN COMMUN DES MONTAGNES DU GIFFRE

PLANS HORAIRES HIVER 24/25

HABITANTS DES VILLAGES, VACANCIERS... 15 LIGNES POUR VOUS DÉPLACER EN TOUTE SÉRÉNITÉ !



Publication d'un communiqué « spécial budget » (4 pages - avril 2024), d'un magazine de la Communauté de Communes (juin 2024) et du rapport d'activité 2023 (septembre 2024).

→ Ces supports sont disponibles en téléchargement (pdf) sur le site de la Communauté de Communes www.montagnesdugiffre.fr



Une trentaine de communiqués en 2024

En fonction de l'actualité, des projets et/ou des événements mis en place, des communiqués sont envoyés régulièrement à une liste de destinataires - notamment composée des conseillers communautaires, des maires, des agents de la Communauté de Communes, des partenaires locaux, de la presse locale...

→ Tous les communiqués sont disponibles en téléchargement (pdf) sur le site de la Communauté de Communes www.montagnesdugiffre.fr



Restez en contact !



sur notre site internet : www.montagnesdugiffre.fr



sur notre page Facebook : www.facebook.com/montagnesdugiffre/





Communauté de Communes des Montagnes du Giffre

508 avenue des Thézières
74440 Taninges

04 50 47 62 00

accueil@montagnesdugiffre.fr



Restez en contact !



sur notre site internet :

www.montagnesdugiffre.fr



sur notre page Facebook :

www.facebook.com/montagnesdugiffre/